



CRITÈRES POUR LA LABELLISATION E3D

ÉCOLES/COLLÈGES/LYCÉES

L'Éducation au développement durable permet aux élèves d'acquérir des compétences citoyennes pour faire des choix responsables face aux enjeux et mutations du 21^{ème} siècle : changements climatiques, gestion des ressources énergétiques, ressources en eau potable, gestion des sols, biodiversité, santé à l'échelle des populations, économie durable, gestion et valorisation des déchets.... Dans les écoles et les établissements, la labellisation E3D participe de l'objectif de généralisation de l'Éducation au développement durable dont l'horizon est constitué par les objectifs de développement durable de l'ONU dans le cadre de l'agenda 2030 (Circulaire du 24-9-2020 - NOR : MENE2025449C).

Le label "E3D École/Établissement en démarche de développement durable" est attribué aux écoles, aux collèges et aux lycées généraux, technologiques et professionnels, ainsi qu'aux centres de formation d'apprentis qui entrent en démarche globale de développement durable.

La démarche E3D, dont chacune des phases intégrera progressivement les éco-délégués et les initiatives qu'ils porteront, est coordonnée par le ou les référents EDD. La labellisation E3D atteste de l'engagement d'une école/d'un établissement dans une démarche globale de développement durable à partir de trois entrées majeures :

- L'appropriation de la démarche par la communauté scolaire interrogeant notamment la place de l'EDD dans les parcours éducatifs et le parcours scolaire de l'élève ;
- Le pilotage de la démarche ;
- L'ouverture sur le territoire par le partenariat.

L'obtention de ce label ne constitue pas un aboutissement, mais elle est surtout la marque d'une volonté de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

Une école/un établissement peut candidater même s'il/elle est au début de sa démarche. En effet, la labellisation se décline en trois niveaux progressifs qui prennent en compte l'état d'avancement des projets EDD.

Le label E3D est attribué pour une durée de 3 ans. Il est possible de renouveler chaque année sa candidature pour accéder à un niveau supérieur de labellisation.



		Critères d'accès au niveau 1 <i>Engagement</i>	Critères d'accès au niveau 2 <i>Approfondissement</i>	Critères d'accès au niveau 3 <i>Expertise</i>
I. Appropriation de la démarche E3D par la communauté scolaire				
I.1 La démarche	Prend en compte les trois piliers du développement durable (environnement, social, économie).	✓	✓	✓
	Engage plusieurs champs disciplinaires et s'appuie sur une pédagogie de projet.	✓	✓	✓
	Fait référence à au moins un objectif de développement durable de l'ONU.	✓	✓	✓
	Fait référence à plusieurs objectifs de développement durable de l'ONU.		✓	✓
	Propose un projet de déploiement pluriannuel pour couvrir le plus grand nombre d'ODD dans le cadre de l'agenda 2030.			✓
	Implique un nombre significatif d'élèves.	✓	✓	✓
	S'adresse à tous les élèves en leur proposant des actions concrètes pour comprendre les enjeux du développement durable.		✓	✓
	S'articule avec au moins un parcours éducatif (parcours citoyen, parcours éducatif de santé, parcours avenir, parcours d'Éducation artistique et culturelle).	✓	✓	✓
	S'articule avec plusieurs parcours éducatifs.		✓	✓



	<p>Permet une gouvernance participative par des actions à l'initiative des élèves, et tout particulièrement celles des éco-délégués, à travers les instances de l'école/de l'établissement (conseil d'élèves, CVC, CVL, CESC...).</p>		✓	✓
	<p>Est construite en cohérence avec les démarches engagées précédemment à l'école, au collège et postérieurement dans l'enseignement supérieur.</p>			✓
	<p>Permet le montage d'actions transférables vers d'autres acteurs.</p>			✓



		Critères d'accès au niveau 1 <i>Engagement</i>	Critères d'accès au niveau 2 <i>Approfondissement</i>	Critères d'accès au niveau 3 <i>Expertise</i>
I. Appropriation de la démarche E3D par la communauté scolaire				
I.2 Implication et sensibilisation de la communauté éducative	Implication et sensibilisation d'une partie de la communauté éducative.	✓	✓	✓
	Implication et sensibilisation de toute la communauté éducative (élèves/enseignants/ direction/agents/ gestion) en s'appuyant sur les instances (conseil d'école, conseil pédagogique, conseil d'administration, conseil de cycle, conseil école-collège).		✓	✓
	Implication et sensibilisation de toute la communauté éducative (élèves/enseignants/ direction/agents/ gestion), des parents d'élèves et des partenaires en s'appuyant sur les instances (conseil d'école, conseil pédagogique, conseil d'administration, conseil de cycle, conseil école-collège).			✓



		Critères d'accès au niveau 1 <i>Engagement</i>	Critères d'accès au niveau 2 <i>Approfondissement</i>	Critères d'accès au niveau 3 <i>Expertise</i>
II. Le pilotage de la démarche E3D				
II.1 Inscription de la démarche E3D dans le projet d'école ou d'établissement	La démarche est présentée au conseil d'administration ou au conseil d'école pour être inscrite au projet de l'école ou de l'établissement.	✓	✓	✓
	La démarche E3D constitue un axe fort du projet d'école ou d'établissement.		✓	✓
II.2 Méthodologie	Un diagnostic a été réalisé et permet de faire un état des lieux.	✓	✓	✓
	Un protocole d'évaluation de la démarche permet de mesurer qualitativement et quantitativement les progrès réalisés ainsi que de préciser les indicateurs d'objectifs.		✓	✓
	Un plan d'actions pédagogiques et une progression pédagogique permettant la continuité pédagogique a été mis en place pour répondre aux thématiques EDD.			✓



		Critères d'accès au niveau 1 <i>Engagement</i>	Critères d'accès au niveau 2 <i>Approfondissement</i>	Critères d'accès au niveau 3 <i>Expertise</i>
II. Le pilotage de la démarche E3D				
II.3 Coordination interne	Un référent EDD disposant d'une lettre de mission a été identifié dans l'école/l'établissement.	✓	✓	✓
	Les éco-délégués de classe et d'établissement sont identifiés.	✓	✓	✓
	Les éco-délégués de classe et d'établissement sont identifiés et acteurs dans les instances.		✓	✓
	Une structure de coordination interne des actions EDD permet de diagnostiquer des problématiques en lien avec le développement durable de l'établissement, et d'établir un plan d'actions et à suivre la mise en place des actions.		✓	✓
	La structure de coordination interne associe les partenaires.			✓
II.4 Formation personnels des	La communauté éducative bénéficie d'actions de formation continue.		✓	✓
	La communauté éducative bénéficie d'actions de formation continue avec les écoles et établissements de proximité dans une logique de formation territorialisée.			✓
II.5 Communication	Communication et valorisation des actions, à l'interne (Expositions, ENT...).		✓	✓
	Communication et valorisation des actions, à l'interne et à l'externe (site web, réseaux sociaux...).			✓



		Critères d'accès au niveau 1 <i>Engagement</i>	Critères d'accès au niveau 2 <i>Approfondissement</i>	Critères d'accès au niveau 3 <i>Expertise</i>
III. Ouverture sur le territoire par le partenariat				
	Un dialogue avec les partenaires est engagé.	✓	✓	✓
	Le partenariat est consolidé par la mise en place d'actions avec des acteurs susceptibles d'accompagner l'école/l'établissement dans sa démarche.		✓	✓
	La démarche de l'école/établissement est construite en cohérence avec la politique de développement durable de la collectivité territoriale de référence.			✓